

QUESTEMBERT COMMUNAUTÉ

LE MAGAZINE DU TERRITOIRE



COMPRENDRE

POLITIQUE SOCIALE :

LE CIAS, UN PROJET COLLECTIF & INNOVANT
AU SERVICE DES HABITANTS

p. 16 - 23



Questembert Communauté - Questembert 56



@QuestembertCom



Questembert Communauté



Questembert Communauté

SIÈGE COMMUNAUTAIRE

8 avenue de la Gare - 56230 QUESTEMBERT
02 97 26 59 51 | contact@qc.bzh

ACCUEIL

Du lundi au vendredi : 9h-12h30 / 14h-17h
Fermé le mardi et vendredi après-midi

SERVICE DÉCHETS

Du lundi au vendredi : 9h-12h30 (sur rendez-vous)

DÉCHÈTERIES

Du 1^{er} juin au 30 septembre, fermeture 30 min plus tard, tous les soirs

KERVAULT - QUESTEMBERT

rue Abbé Edme Mariotte
02 97 26 12 08

Du lundi au mercredi : 8h30-12h / 13h30-17h
Jeudi : 13h30-17h

Vendredi & samedi : 8h30-12h / 13h30-17h30

L'ÉPINE - LIMERZEL

02 97 66 13 11

Lundi : 13h30-17h

Mercredi & jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h

Vendredi & samedi : 8h30-12h / 13h30-17h30

PISCINE BEAU SOLEIL

14 rue du Calvaire - 56230 QUESTEMBERT
02 97 26 66 60 | piscinebeausoleil@qc.bzh

ESPACE FRANCE SERVICES

02 97 26 54 29 | franceservices@qc.bzh

QUESTEMBERT - 8 avenue de la Gare

Lundi : 9h-12h30 / 14h-17h

Mardi : 9h-12h30

Mercredi : 9h-12h30 / 14h-17h

Jeudi : 10h30-18h30 (en continu)

Vendredi : 9h-12h30

MALANSAC - 5 rue Sol de Grisolles (locaux de Néo 56)

Jeudi : 14h-17h30

CENTRE SOCIAL LA MAISON POP'

18 rue Jean Grimaud - 56230 QUESTEMBERT
02 97 26 15 00 | maisonpop@qc.bzh

Du lundi au vendredi : 9h-12h30 / 13h30-17h
Fermé le jeudi matin

LES PARENTILLAGES

MAISON DES PARENTS

13 boulevard Saint-Pierre - 56230 QUESTEMBERT
02 97 26 79 62 | lesparentillages@qc.bzh

Accueil libre :

mercredi : 14h-17h

vendredi : 9h30-12h / 15h-17h30

RELAIS PETITE ENFANCE & LAEP

MAISON DES PARENTS - RPE QUESTEMBERT

13 boulevard Saint-Pierre - 56230 Questembert
02 97 26 17 52 | rpequestembert@qc.bzh

Du lundi au vendredi : 9h-12h30 / 13h30-17h

Fermé le mardi après-midi

RPE MALANSAC

2 rue du Petit Village - 56220 Malansac
02 97 26 17 52 | rpemalansac@qc.bzh

Lundi : 13h30-17h45

Mercredi : 9h-12h30 / 13h30-18h

LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP)

Lundi 9h30-11h30, Malansac (village des enfants)

Jeudi 9h30-11h30, Limerzel (garderie périscolaire)

Vendredi 9h30-11h30, Questembert (Accueil de loisirs Pomme d'Api)

CENTRES CULTURELS

L'ASPHODÈLE

21 rue du Pont à Tan - 56230 QUESTEMBERT
02 97 26 29 80 | asphodele@qc.bzh

Mercredi, jeudi & vendredi : 13h30-18h

LES DIGITALES

9 bis rue de la mairie - 56220 CADEN
02 97 67 14 59 | lesdigitales@qc.bzh

du mercredi au samedi et 1^{er} dimanche du mois : 14h30-18h
Fermé les jours fériés

PERMANENCES AU SIÈGE COMMUNAUTAIRE

8 avenue de la Gare - 56230 QUESTEMBERT

ADIL : sur rendez-vous au 02 97 47 02 30

2^e vendredi du mois de 9h30 à 12h

CITÉMÉTRIE - Conseiller en énergie : sur rendez-vous au 02 57 52 06 36

Tous les vendredis de 9h30 à 12h30

Conciliateur de justice : Formulaire à retirer à l'accueil de l'espace France services. Tous les lundis

Maison du droit : sur rendez-vous au 02 97 01 63 80

2^e et 4^e mardis du mois de 9h à 12h

Défenseur des droit : sur rendez-vous au 06 95 65 62 09 ou

corinne.bartier@defenseurdesdroits.fr

1^{er}, 2^e et 3^e mercredis (après-midi) du mois

Direction Générale des Finances Publiques : Prise de rendez-vous en vous rendant sur le site impots.gouv.fr dans la rubrique «contact» ou en vous connectant à votre espace personnel. 1^{er} et 3^e mardis du mois

Espace Autonomie Santé : sur rendez-vous au 02 30 06 05 60
Tous les lundis de 9h à 12h30 et de 14h à 17h, mardis de 14h à 17h

Plateforme de répit de Josselin : sur rendez-vous au 06 75 94 16 13
1^{er} lundi du mois

BGE appui aux entrepreneurs : sur rendez-vous au 02 97 21 25 25
Tous les jeudis de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Économique) : sur rendez-vous au 09 69 32 81 10 - Deux mercredis (matin) par mois

SOMMAIRE

4-7 / S'INFORMER

- Navette estivale
- Enfance-jeunesse : vacances d'été
- Biodéchets
- Espace France Services
- Urbanisme

8-10 / AGIR

- Appel à projets RéColTE
- Développement économique

11-15 / DÉCRYPTER

Budget 2024

16-23 / COMPRENDRE

Dossier spécial «Action sociale»

- Entretien avec Jean-Pierre Galudec, vice-président en charge du CIAS
- Politique jeunesse
- Soutien à la parentalité
- Contrat Local de Santé

24-27 / RENDEZ-VOUS

- Sorties et loisirs en famille
- Agenda

Questembert Communauté, le magazine du territoire est une publication de Questembert Communauté.

Directeur de la publication : Patrice LE PENHUIZIC

Responsable de la rédaction : Julie LE MOAL

Rédaction et mise en page : Lévénéz GUILLONNET & Julie LE MOAL

Création maquette : Service communication Questembert Communauté

Crédits photos & illustrations (sauf mention contraire) : Questembert Communauté, Rochefort-en-Terre Tourisme, Freepik, Depositphotos, Adobe Stock

Impression : IOV - Groupe Imprigraph (56)

Distribution : La Poste

Tirage : 14 000 exemplaires

Dépôt légal : avril 2024 - ISSN 2826-6064



ÉDITO



La période d'élaboration budgétaire est toujours un moment particulier dans une année.

Pour ce début d'année 2024, elle le fut plus encore car le contexte public demeure toujours incertain. Néanmoins, nous avons fait le choix collectivement de poursuivre notre engagement en mettant les crédits nécessaires pour préserver l'intégralité des services à la population que la communauté de communes propose tout en accompagnant le développement de services récents comme la mobilité, le Plan Climat et le Centre Intercommunal d'Action Sociale.

Du côté des projets, 2024 sera la plus forte année de notre mandature en termes d'investissements. Nous gardons toujours les mêmes priorités : la politique sociale (avec notamment le projet de pôle social), le Plan Climat et le développement économique. Ce budget est le reflet des priorités et décisions de vos élus communautaires pour le territoire. Un budget travaillé collectivement pour répondre aux attentes de chacune et chacun d'entre vous.

D'ailleurs, depuis le début de notre mandat, nous démontrons chaque année

notre capacité à travailler ensemble, à 13 communes. Nous avons une vue réellement partagée, sans dissonances, pour ce qui concerne l'avenir de notre territoire. Ce qui est un avantage pour tous mais surtout une réelle fierté. Cette entente et cette solidarité territoriale sont le ciment de notre projet commun. Un projet que nous, élus communautaires, avons travaillé pour l'ensemble de nos habitants et de nos acteurs économiques.

Cette entente nous sert aujourd'hui dans un moment délicat. En effet, le 26 mars dernier la Cour Administrative d'Appel de Nantes annulait notre PLUi valant SCoT. Cette décision de justice, lourde de conséquences, fut une surprise pour l'ensemble des élus communautaires. Mais notre habitude à travailler ensemble va nous permettre de rebondir très rapidement.

C'est pourquoi, nous nous sommes mobilisés très rapidement et avons fait le choix collectivement, dès le lendemain de cette annulation, de se pourvoir en cassation auprès du Conseil d'État. En parallèle, nous travaillons de concert pour répondre au mieux aux demandes tout en oeuvrant sur un nouveau projet de document d'urbanisme.

L'ambition étant d'accompagner au mieux le développement de notre territoire.

C'est une année complexe qui se dessine devant nous. Toutefois, notre entente commune nous permet de nous projeter avec optimisme dans l'avenir. Notre budget 2024 est le reflet de ce dynamisme que nous souhaitons pour notre territoire ! Quant aux difficultés rencontrées par l'annulation du PLUi valant SCoT, il ne fait aucun doute que notre capacité à nous fédérer et à travailler ensemble, à 13 communes, nous permettra de dessiner un futur audacieux et ambitieux pour notre territoire.

Patrice LE PENHUIZIC
Président de Questembert Communauté

Mobilités

Envie d'une escapade à Damgan ou Rochefort-en-Terre ?



La navette estivale est de retour ! Du mardi 2 juillet au jeudi 29 août 2024, elle complètera l'offre de mobilités pour profiter de sorties et loisirs pendant la saison estivale. A la disposition des habitants et des estivants du territoire, elle sillonnera les treize communes en proposant deux choix d'escapades : Damgan et Rochefort-en-Terre.

Ouverte à tous et sans réservation, la navette estivale circulera tous les mardis et jeudis avec un départ et une arrivée soit au parking de la place des cirques à Damgan soit au dépôt des transports Maury à Rochefort-en-Terre. Conçue pour offrir une alternative à l'usage de la voiture, la navette

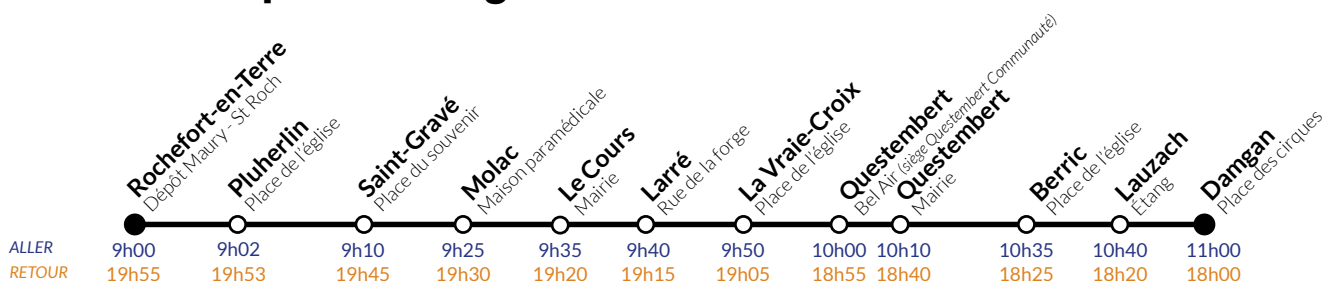
estivale permet de se rendre à la plage ou dans le centre historique de Rochefort-en-Terre sans avoir de problèmes de stationnement. Donc si vous cherchez une manière de profiter sereinement de vos sorties en famille ou entre amis, pensez à la navette estivale •

Tarif unique Aller/Retour : 2€. Le règlement s'effectue auprès du chauffeur en espèces uniquement.

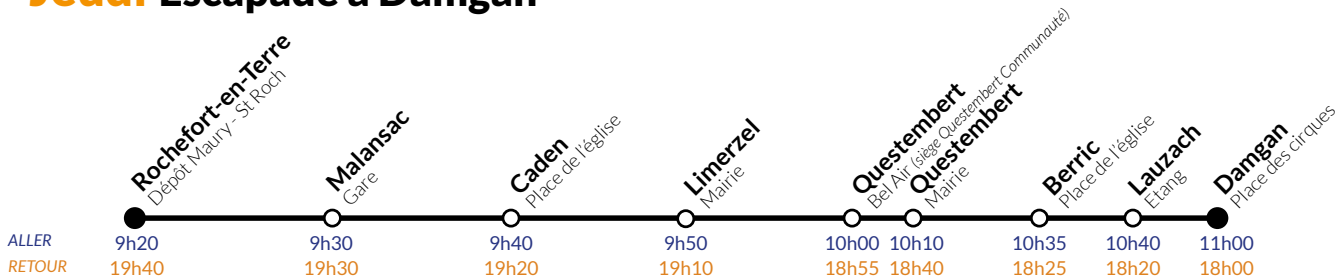
Les animaux ne sont pas acceptés à bord de la navette. Les mineurs de moins de 13 ans doivent être accompagnés d'un adulte responsable pendant la durée du transport.

Pour les personnes à mobilité réduite, prise en charge à la demande en téléphonant au 02 97 43 32 70 au moins 48 heures (jours ouvrés) avant le départ des navettes.

Mardi Escapade à Damgan



Jeudi Escapade à Damgan



Mardi et Jeudi Escapade à Rochefort-en-Terre



Enfance-Jeunesse

Vacances d'été

Les vacances d'été se préparent dès maintenant pour les accueils de loisirs.
Peu importe leur commune de résidence, les enfants et adolescents de la communauté de communes peuvent profiter indifféremment des accueils des deux centres sociaux du territoire : la Maison Pop' et Éveil.

Centre social La Maison Pop'

Structure	Dates d'ouvertures	Adresse
ACM Questembert Ecole Beau Soleil (3-5 ans) Pomme d'Api (6-8 ans)	8 juillet > 23 août	Place Jacques Prévert 56230 QUESTEMBERT
ACM Berric (3-11 ans)	8 juillet > 9 août 26 > 30 août	Garderie : place de la Poste 56230 BERRIC
ACM La Vraie-Croix (3-11 ans)	8 juillet > 2 août 26 > 30 août	École les 4 Saisons : rue du Grand Chêne 56250 LA VRAIE-CROIX
ACM Molac (3-11 ans)	8 juillet > 2 août	École Arc en Ciel : 5 rue de l'Étang 56230 MOLAC
Passerelle Questembert (9-11 ans)	8 juillet > 9 août	L'Asphodèle : 21 rue du Pont A Tan 56230 QUESTEMBERT
Tremplin Questembert (11-14 ans)	1 ^{er} juillet > 2 août 26 > 30 août	Complexe des Buttes : avenue Roland Garros 56230 QUESTEMBERT
Accueil Jeunes (14 ans et +)	1 ^{er} juillet > 30 août	La Maison Pop' : 18 rue Jean Grimaud 56230 QUESTEMBERT

Inscriptions
(du 27 mai au 15 juin) :

- **ACM et passerelle** : via le portail famille
- **Tremplin** : sur jeunesse@qc.bzh ou au 02 97 26 15 00
- **Accueil Jeunes** : auprès de Wylène (07 63 70 95 97) ou de William (06 76 20 29 15)

A noter : aucune inscription ne sera prise en compte si le dossier est incomplet (copie des certificats de vaccination, attestation CAF/MSA, responsabilité civile, fiche famille)

Programmes et informations : www.questembert-communaute.fr

Centre social Éveil

Structure	Dates d'ouvertures	Adresse
Accueil de loisirs Eveil Malansac (3-12 ans)	8 juillet > 16 août	Ecole Les Tournesols : rue du Cherche Midi 56220 MALANSAC
Accueil de loisirs Eveil Malansac (3-12 ans)	19 août > 30 août	Village des Enfants : rue du Petit Village 56220 MALANSAC
Jeunesse (11- 17 ans)	8 juillet > 9 août	En itinérance dans les communes couvertes par le centre social*

* Malansac, Caden, Limerzel, Pluherlin, Rochefort-en-Terre, Saint-Gravé

Inscriptions (du 17 au 26 juin) : 02 97 66 24 63 | eveilcentresocial@orange.fr

Programmes et informations : www.eveilcentresocial.org



Biodéchets

Composter, ça vous botte ?



Depuis le 1^{er} janvier 2024, le tri des biodéchets s'est généralisé en France. L'objectif est de faire disparaître ces déchets biodégradables de nos poubelles d'ordures ménagères, en développant leur valorisation. Celle-ci s'effectue à plusieurs échelles. Que ce soit de manière industrielle, via les apports des collectivités en charge de la collecte des déchets, ou de manière individuelle, chez soi, dans son jardin. Le principe du « retour au sol » étant au cœur du propos.

Pour cela, le service déchets de Questembert Communauté propose régulièrement des ateliers compostage et des actions de prévention autour des biodéchets. L'idée étant de mieux accompagner les habitants sur ce sujet.

En parallèle, la communauté de communes met à disposition de ses habitants, gratuitement, des composteurs individuels.

Des composteurs collectifs grutables déployés sur le territoire

Pour les personnes ne disposant pas de jardins, Questembert Communauté a acté l'acquisition et le déploiement de composteurs collectifs grutables sur l'ensemble du territoire communautaire. Il s'agit de proposer une solution de collecte alternative permettant de déposer, à fréquence libre, dans des points d'apport volontaire, les biodéchets. Ces équipements permettront notamment aux habitants de logements collectifs d'avoir une solution pour le tri de leurs biodéchets.

Le déploiement de ces nouveaux points d'apport volontaire sera accompagné. Ainsi, chaque foyer ne pouvant pas disposer de composteur se verra remettre un bioseau. Le suivi régulier et le contrôle hebdomadaire de ces équipements seront assurés par un agent communautaire. La collecte, quant à elle, sera effectuée au moyen d'un camion grue (de manière identique aux collectes de verre et de papier).

Le déploiement des composteurs collectifs grutables débutera au cours du second semestre 2024 ●

Atelier «Jardin au naturel et compostage» :

Retrouvez les dates des ateliers sur www.questembert-communauté.fr



Espace France services

Deux nouvelles permanences

Depuis son ouverture en 2021, l'espace France services concentre des services de proximité qui aident à mieux vivre le quotidien. Depuis le début de l'année, il s'étoffe avec deux nouvelles permanences dans ses locaux au sein du siège communautaire pour la défense des droits et le soutien aux aidants.

L'égalité de toutes et tous dans l'accès au droit

Autorité indépendante de l'État, le Défenseur des Droits s'est vu confier deux missions : défendre les personnes dont les droits ne sont pas respectés et permettre l'égalité de toutes et tous dans l'accès aux droits.

Toute personne peut saisir gratuitement et directement le Défenseur des Droits à l'encontre d'un représentant de l'ordre public (gendarmerie, douanes...) ou privé (agence de sécurité...), d'une administration de l'État, d'une collectivité territoriale ou d'organismes investis d'une mission de service public (Caisse d'allocations familiales, France Travail, retraite...)

Accompagner les aidants dans leur quotidien

Autre nouveauté, l'espace France services accueille la plateforme de répit pour des actions de soutien, de conseil et d'information aux proches aidants.

Si vous aidez un proche souffrant de maladie ou en situation de handicap, vous pouvez bénéficier des services de la plateforme. Dispositif d'État financé par l'Agence Régionale de Santé, ces actions sont gratuites et accessibles à tous les aidants des 13 communes de Questembert Communauté ●

Déleguée du Défenseur des droits :

Sur rendez-vous uniquement au 06 95 65 62 09 ou par e-mail à corine.bartier@defenseurdroits.fr

Tous les 1^{ers}, 2^{es} et 3^{es} mercredis après-midi de chaque mois

Plateforme de répit :

Sur rendez-vous uniquement au 06 75 94 16 13

Tous les 1^{ers} lundis de chaque mois

PLUi valant SCoT

Après l'annulation, quelles conséquences et quelles perspectives ?

Dans un arrêt du 26 mars 2024, la Cour Administrative d'Appel de Nantes a annulé le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) valant SCoT de Questembert Communauté, adopté en 2019.

L'intercommunalité se pourvoit en cassation auprès du Conseil d'État et travaille, en parallèle, sur un nouveau projet de document d'urbanisme.

L'arrêt de la Cour Administrative d'Appel de Nantes annulant le PLUi valant SCoT de Questembert Communauté fait suite à la saisine du Tribunal Administratif de Rennes en 2020 d'un recours tendant à l'annulation du PLUi. Le Tribunal Administratif de Rennes avait rejeté ce recours par un jugement du 7 octobre 2022, donnant ainsi gain de cause à Questembert Communauté.

En janvier 2023, une requête d'appel a été déposée auprès de la Cour Administrative d'Appel de Nantes. Celle-ci demandait la réformation du jugement de 2022 du Tribunal Administratif de Rennes et l'annulation de la délibération du 16 décembre 2019 approuvant le PLUi valant SCoT.

La Cour Administrative d'Appel de Nantes a finalement annulé le PLUi dans sa décision du 26 mars 2024 pour les motifs suivants : « l'incomplétude du rapport de présentation de PLUi » portant sur l'estimation de la croissance démographique et « la méconnaissance du principe d'équilibre ». Sur ce deuxième motif, le tribunal a retenu que « les objectifs de croissance démographique définis par Questembert Communauté ont eu une incidence sur les objectifs retenus en matière de construction de logements et de consommation foncière [...] », jugée excessive.

Un pourvoi en cassation auprès du Conseil d'État

En désaccord avec cet arrêt et compte-tenu des lourdes conséquences de cette annulation, Questembert Communauté se pourvoit en cassation auprès du Conseil d'État.

En parallèle, la communauté de communes sollicite, du Conseil d'État, la suspension de l'exécution de l'arrêt annulant le PLUi.

Retour aux anciens documents d'urbanisme

L'annulation du PLUi est lourde de conséquences et oblige à remettre en vigueur les précédents documents d'urbanisme, immédiatement antérieurs, des 13 communes. Désormais, les Plans Locaux d'Urbanisme communaux (PLU)* et la Carte Communale, pour Saint-Gravé uniquement, sont applicables.

Il n'en résultera donc pas de vide juridique car les documents d'urbanisme immédiatement antérieurs retrouvent à s'appliquer. Ils pourront faire l'objet d'évolutions dans l'attente de l'approbation d'un nouveau document d'urbanisme.

Conséquences sur les autorisations d'urbanisme

Concernant les permis de construire définitifs, l'annulation du PLUi n'a aucune influence sur le sort des autorisations d'urbanisme purgées de tout recours. Toute modification du projet sera instruite selon les dispositions d'urbanisme remises en vigueur au sein de chaque commune.

Concernant les autorisations d'urbanisme non définitives (recours formé ou délais de purge non expirés), les permis d'aménager et les déclarations préalables de lotissement, les certificats d'urbanisme et les permis portant modifications, nous invitons les demandeurs à se renseigner auprès des services compétents (services urbanismes des communes ou service urbanisme de Questembert Communauté).

Concernant les autorisations d'urbanisme non délivrées ou non déposées, ce sont les dispositions des PLU communaux* et de la Carte Communale (pour Saint-Gravé uniquement) qui s'appliquent •

* PLU communaux : Berric, Caden, Larré, Lauzach, La Vraie-Croix, Le Cours, Limerzel, Malansac, Molac, Pluhélin, Questembert, Rochefort-en-Terre

Consulter les documents d'urbanisme applicables :

www.questembert-communauté.fr, onglet « services », rubrique « urbanisme »

Service aménagement du territoire Questembert Communauté :

Sur rendez-vous uniquement au 02 97 26 59 51
ou par e-mail sur : amenagement@qc.bzh



L'appel à projet RéColTE soutient et accompagne des actions concrètes, portées par des associations et des communes du territoire, pour

Plan Climat

Un appel à projets citoyen en faveur des transitions et de l'environnement

Dans le cadre du Plan Climat, Questembert Communauté souhaite favoriser l'émergence de projets citoyens en faveur des transitions et de l'environnement. La communauté de communes lance ainsi un appel à projets nommé «RéColTE» auquel peuvent candidater les communes et associations (Loi 1901) du territoire. Une enveloppe de 15 000 € est allouée pour 2024.

Adopté en février 2022, le Plan Climat est la feuille de route stratégique de Questembert Communauté, mais également un projet collectif à l'échelle de la communauté de communes, pour réduire la vulnérabilité de notre territoire face aux effets du changement climatique. Le Plan Climat s'attache à favoriser et accompagner le développement de nouvelles solutions en faveur des transitions écologiques, énergétiques et plus globalement de l'environnement.

Décliné en onze axes stratégiques, dont un axe consacré à la sensibilisation et la mobilisation des acteurs du territoire, le Plan

Climat vise à favoriser et accompagner l'émergence de projets citoyens.

Une enveloppe de 15 000 € pour des projets associatifs et communaux

C'est dans ce cadre que les élus communautaires ont fait le choix de créer un appel à projets citoyen, baptisé RéColTE comme les Réponses Collectives en faveur des Transitions et de l'Environnement.

«Cet appel à projets citoyen est une première pour Questembert Communauté ! Avec cette initiative, nous, élus communautaires,



une transition écologique locale.

souhaitons soutenir et accompagner des actions concrètes, portées par des associations et des communes du territoire, pour une transition écologique locale», annonce Boris Lemaire, 1^{er} vice-président de Questembert Communauté en charge du Plan Climat.

Pour la première année du dispositif «RéColTE», une enveloppe de 15 000 € est allouée pour l'ensemble des projets. Un cahier des charges précis a été élaboré. Ainsi, peuvent candidater à cet appel à projets, les associations Loi 1901 et les communes de Questembert Communauté qui portent un projet de transition écologique en lien avec la biodiversité, l'eau, les mobilités douces, les déchets, l'alimentation, l'habitat, la qualité de l'air, les économies d'énergies, l'adaptation au changement climatique, les énergies renouvelables, etc.

Trois critères seront également pris en compte : l'accessibilité de l'action ou du projet au plus grand nombre (tous âges, tout public et inclusif), la réalisation du projet sur le territoire de Questembert Communauté. «Le projet devra être réalisé dans les 12 mois suivant la signature de la convention», précise Boris Lemaire.

Les candidats peuvent également bénéficier, s'ils le souhaitent, d'un accompagnement par Liamm (facilitatrice en écologie citoyenne) pour la formalisation de leur projet et/ou de leur candidature.

La date limite de candidature est fixée au 1^{er} juillet 2024. Le dossier est consultable sur le site internet de Questembert Communauté.

Un jury composé d'élus et de citoyens

En parallèle, un appel à la participation citoyenne est lancé pour constituer le jury de l'appel à projets RéColTE, qui se réunira le 18 septembre 2024 pour désigner les lauréats.

Le jury sera composé de trois élus communautaires, de quatre habitants du territoire (de plus de 18 ans) et de quatre jeunes du territoire âgés de 11 à 18 ans. Les dossiers de candidature «Habitant» et «Jury Jeunes» sont également téléchargeables sur le site internet de la communauté de communes •

En pratique : Appel à projets RéColTE et jury citoyen



Dépôts des candidatures projets : jusqu'au 1^{er} juillet 2024

Dépôt des candidatures jury : jusqu'au 27 juin 2024 sur pcaet@qc.bzh ou **uniquement pour le jury jeunes**, auprès des centres sociaux Eveil (Limerzel) et la Maison Pop' (Questembert)

Informations et téléchargement des dossiers de candidature sur www.questembert-communaute.fr, rubrique «Actions et grands projets, «Plan Climat Air Énergie Territorial», «Appel à projets cityen RéColTE»



15 000 €

C'est la somme allouée, en 2024, pour les projets associatifs et communaux



11

C'est le nombre de personnes qui composeront le jury de RéColTE

Développement économique

Une convention avec la région Bretagne pour accompagner et soutenir les dynamiques locales

Questembert Communauté et la région Bretagne ont signé une convention de partenariat qui les unit jusqu'en 2028. L'ambition : articuler de manière cohérente les politiques publiques de développement économique, en conformité avec les stratégies régionales et locales. Cette signature fixe également le cadre des dispositifs de soutien aux acteurs économiques comme les Aides aux Jeunes Agriculteurs, le Pass Commerce et Artisanat.



Patrice Le Penhuizic, président de Questembert Communauté, et Laurence Fortin, vice-présidente de la région Bretagne en charge de l'économie, lors de la signature de la convention le 1^{er} mars 2024.

La convention signée le 1^{er} mars, qui unit jusqu'en 2028 Questembert Communauté à la Région Bretagne, vise à assurer une meilleure articulation des politiques publiques (régionales et communautaires) en matière de développement économique, en conformité avec les enjeux régionaux et les priorités intercommunales. Elle fixe également un cadre d'intervention pour les dispositifs d'aides aux entreprises déployés sur le territoire.

Près de 90 acteurs économiques déjà accompagnés

Il s'agit de l'Aide aux Jeunes Agriculteurs, qui a déjà bénéficié à près de 70 jeunes installés, ainsi que du Pass Commerce et Artisanat, qui a bénéficié à une vingtaine de petites entreprises du territoire depuis sa mise en œuvre. Ces deux dispositifs sont un soutien réel aux acteurs économiques du territoire.

Aujourd'hui, la question du maintien des activités au niveau local est prégnante, que ce soit pour l'agriculture ou pour le commerce de proximité. En effet, pour le commerce de proximité,

le territoire voit se profiler une certaine évasion commerciale que les dispositifs mis en place tentent de contenir (Pass Commerce et Artisanat, fonds de concours dernier commerce, programme Petites Villes de Demain).

En parallèle, du côté des agriculteurs, nous voyons émerger un nouveau type d'activité. Les agriculteurs deviennent agriculteurs-transformateurs. Une nouvelle articulation du secteur qui nécessite une réflexion sur les mesures à adopter pour un meilleur accompagnement de ces activités émergentes.

Ce sont tous ces enjeux qui sont au cœur de la convention signée entre Questembert Communauté et la région Bretagne, avec un souci constant d'accompagner au mieux nos acteurs économiques, de maintenir et développer l'activité sur notre territoire •

En savoir plus sur les dispositifs d'accompagnement :
www.questembert-communauté.fr
 onglet «services», rubrique «entreprendre»



© Scopidrone

Budget 2024

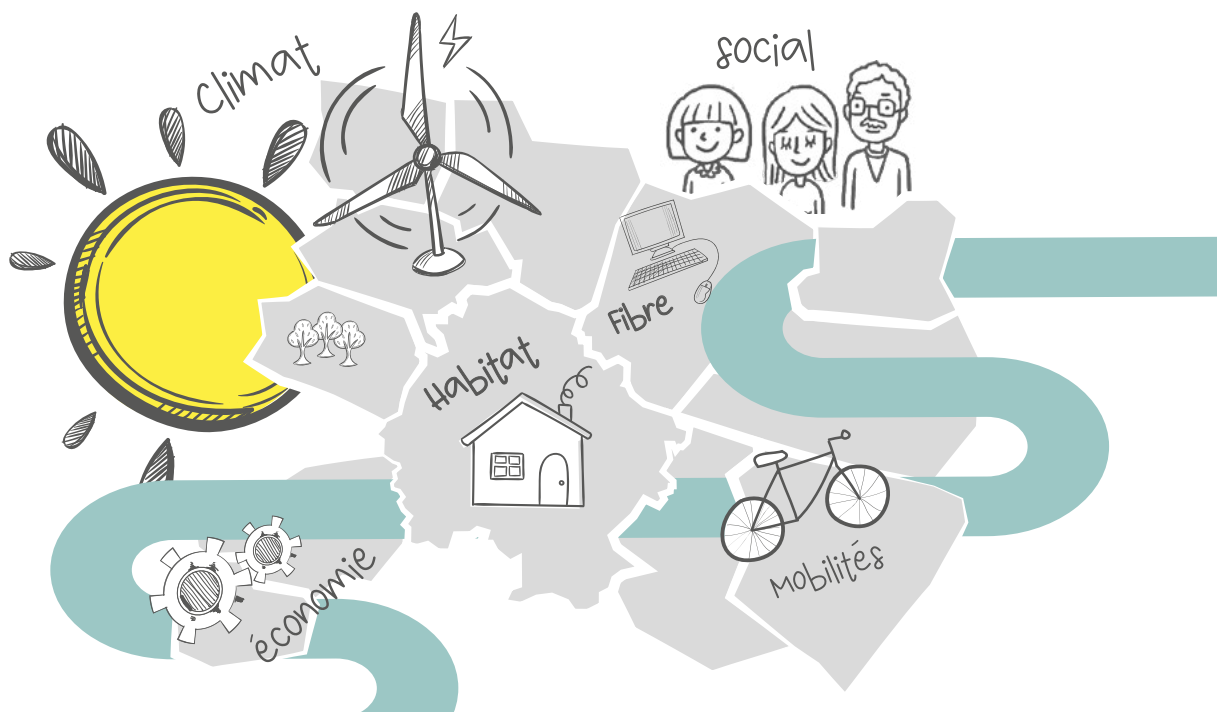
Le budget 2024 s'inscrit dans un contexte national et international incertain qui impacte les collectivités territoriales au même titre que les particuliers et les entreprises.

Par une gestion prudente et rigoureuse, la communauté de communes dispose d'une situation financière stable et saine qui lui permet de poursuivre et développer ses actions.

L'année 2024 sera marquée par de grands investissements notamment pour l'action sociale communautaire mais également pour le Plan Climat et le développement économique.

Budget 2024

Un programme d'investissement majeur pour les grands projets de la mandature



Mercredi 3 avril, le conseil communautaire a adopté les budgets prévisionnels de Questembert Communauté s'élevant à plus de 62 millions d'euros pour l'année 2024. Ces budgets prévisionnels consacrent 37 millions d'euros au fonctionnement et 25 millions d'euros à l'investissement.

L'année 2023 aura été marquée par une inflation exceptionnelle dans les domaines de l'énergie, de la maintenance et de l'alimentation. Les crises successives, crise sanitaire et situation géopolitique internationale, ont impacté considérablement les collectivités territoriales au même titre que les particuliers et les entreprises.

Pour 2024, le contexte public demeure toujours incertain rendant complexe l'élaboration budgétaire. «Le budget 2024 a été monté dans la continuité du budget 2023. Nous tenons compte de la situation inflationniste et prévoyons, en conséquence, une maîtrise de nos dépenses et une réelle prudence quant aux recettes estimées», prévient Patrice Le Penhuizic, président de Questembert Communauté.

Au regard du contexte, le budget 2024 de la collectivité (incluant le budget principal, le budget bâtiments locatifs, les budgets des zones d'activités et le budget déchets) reste toutefois ambitieux. En effet, sur un budget (tous budgets

confondus) de 62 millions d'euros, 37 millions d'euros sont consacrés au fonctionnement et 25 millions d'euros à l'investissement.

«Pour 2024, nous souhaitons continuer à dégager des marges de manœuvre afin de maintenir une capacité d'autofinancement suffisante pour investir mais aussi pour préserver l'intégralité des services et accompagner le développement de services récents comme la mobilité, le Plan Climat et le CIAS», détaille le président. «Ce budget nous permettra également de poursuivre notre action pour le développement économique du territoire», complète-t-il.

Une augmentation mécanique des dépenses de fonctionnement

«Du côté des dépenses de fonctionnement, un effort important a été fait lors de l'élaboration budgétaire», appuie Dominique Bonne, vice-président aux finances. «Ce budget a été travaillé à l'exercice constant. C'est-à-dire que nous n'avons pas programmé de

dépenses supplémentaires (pas de recrutement et pas de dépenses supplémentaires sur le fonctionnement) mais nous souffrons, comme toutes les collectivités, du contexte inflationniste», regrette l' élu. Ce budget prévoit, en effet, une augmentation des dépenses de fonctionnement liée principalement aux charges à caractère général et aux charges de personnel.

Augmentation des coûts de l'énergie, augmentation des coûts des prestations (travaux, entreprises), revalorisation des grilles indiciaires et du régime indemnitaire des agents publics qui font augmenter la charge de personnel, etc. «Tous ces éléments ont pour incidence d'augmenter mécaniquement les dépenses de fonctionnement alors même que nous avons travaillé sur un budget de fonctionnement à exercice constant», analyse le vice-président aux finances.

De plus, Questembert Communauté - comme les autres intercommunalités - est sollicitée depuis plusieurs années par d'autres acteurs institutionnels (État, Région, Département...) pour se substituer ou compléter les financements de services comme c'est le cas notamment pour l'espace France services, pour la politique de vieillissement, mais également pour les contributions au Service Départemental d'Incendie et de Secours ou pour le soutien apporté aux commerces et à l'artisanat.

En parallèle, les recettes n'évoluent pas au même niveau que les dépenses. Les recettes liées à la vente de produits et services (entrées piscine, billetterie de l'Asphodèle...) sont réparties à la hausse mais ne progressent pas suffisamment pour compenser l'augmentation des dépenses liée à l'inflation. C'est pourquoi, les élus communautaires ont tablé sur une estimation de recettes similaire à 2023.

De plus, les bases des taxes d'habitation sur les résidences secondaires diminuent de 8,5%, celles de la cotisation foncière des entreprises de 9,6% ; ce qui génère une perte de recettes importante que la collectivité doit compenser. «Tous ces éléments nous ont donc obligés à faire évoluer de manière raisonnée les taux de la fiscalité locale», annonce Patrice Le Penhuizic.

La plus forte année de la mandature en termes d'investissements

Grâce à une gestion financière rigoureuse et prudente, Questembert Communauté a su conserver une bonne santé financière avec une dette soutenable malgré les projets d'investissements. D'ailleurs, «l'année 2024 sera la plus forte année de notre mandature en termes d'investissements», prévient le président de Questembert Communauté. «Nous gardons toujours les mêmes priorités depuis le début de mandat : la politique sociale, le Plan Climat et le développement économique».

En effet, la collectivité engage près de 284 000 € pour les actions du Plan Climat (Conseil en énergie, navette estivale, autopartage, appel à projets citoyens RéColTE...). Questembert Communauté prévoit également une enveloppe de 265 000 € dédiée aux investissements du Plan Climat, dont 205 000 € consacrés aux mobilités.

Pour la politique sociale, l'intercommunalité alloue plus

Fiscalité locale : évolution des taux

Particuliers



1,21 %

Taxe foncière sur le bâti



3,32 %

Taxe foncière sur le non-bâti



10,81 %

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires

Entreprises



23,19 %

Cotisation foncière des entreprises (CFE)

d'1,4 millions d'euros pour le fonctionnement du Centre Intercommunal d'Action Sociale et va investir massivement dans le lancement du projet de pôle social (675 000 € en 2024 sur une enveloppe globale de 4 millions d'euros précisée au plan pluriannuel d'investissement 2024-2026).

Autre investissement majeur : le logement, pour lequel une enveloppe de 1 166 000 € est allouée. Dans cette dernière enveloppe, une part importante est consacrée à l'aménagement de l'aire d'accueil des gens du voyage, qui est une compétence obligatoire pour les communautés de communes.

Enfin, Questembert Communauté marque toujours son soutien aux acteurs économiques en prévoyant une enveloppe de plus d'1,9 millions d'euros notamment pour les travaux dans les zones d'activités. D'autres actions sont également prévues pour accompagner les acteurs économiques comme le Pass Commerce et Artisanat et le fonds de concours dernier commerce pour lesquels les élus communautaires ont consacré 135 000 €.

Pour en savoir plus : www.questembert-communautaire.fr, rubrique conseils et bureaux communautaires

Budget 2024

Les chiffres-clés

Budget 2024 : 62 790 K€ ➔

(tous budgets confondus)

37 119 K€ de fonctionnement 25 671 K€ d'investissement

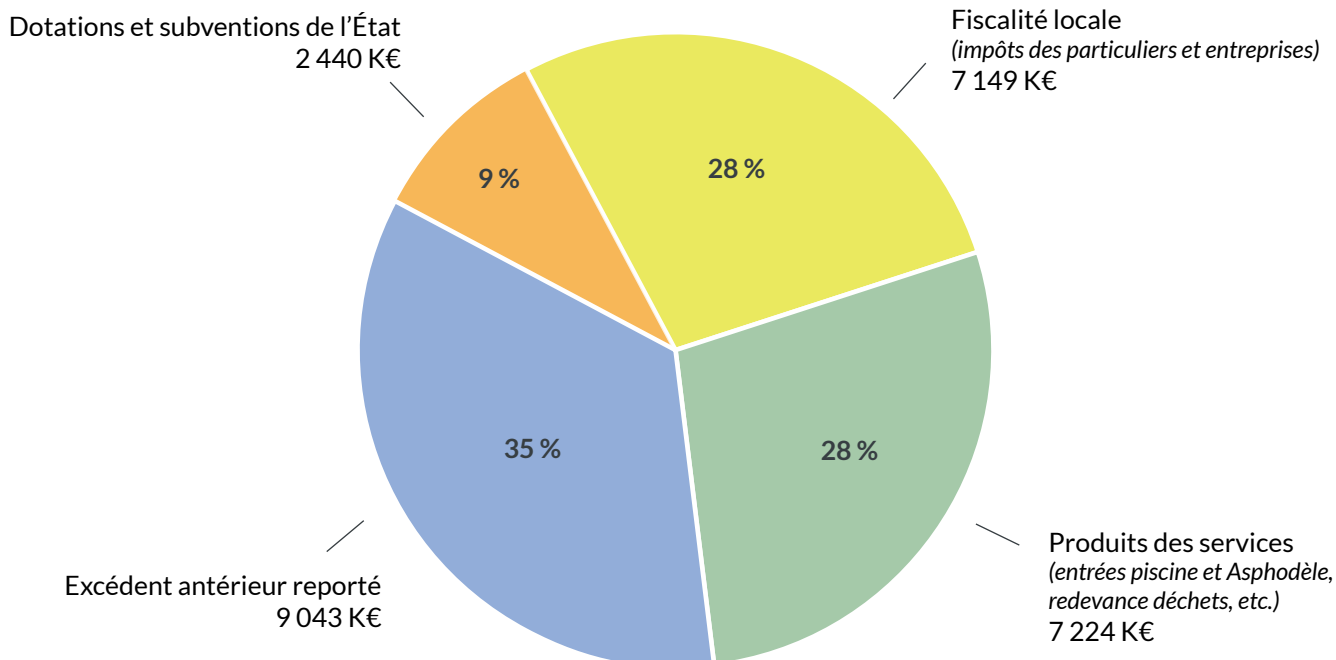
Zoom sur le CIAS

Budget 2024 : 2 851 K€ ➔

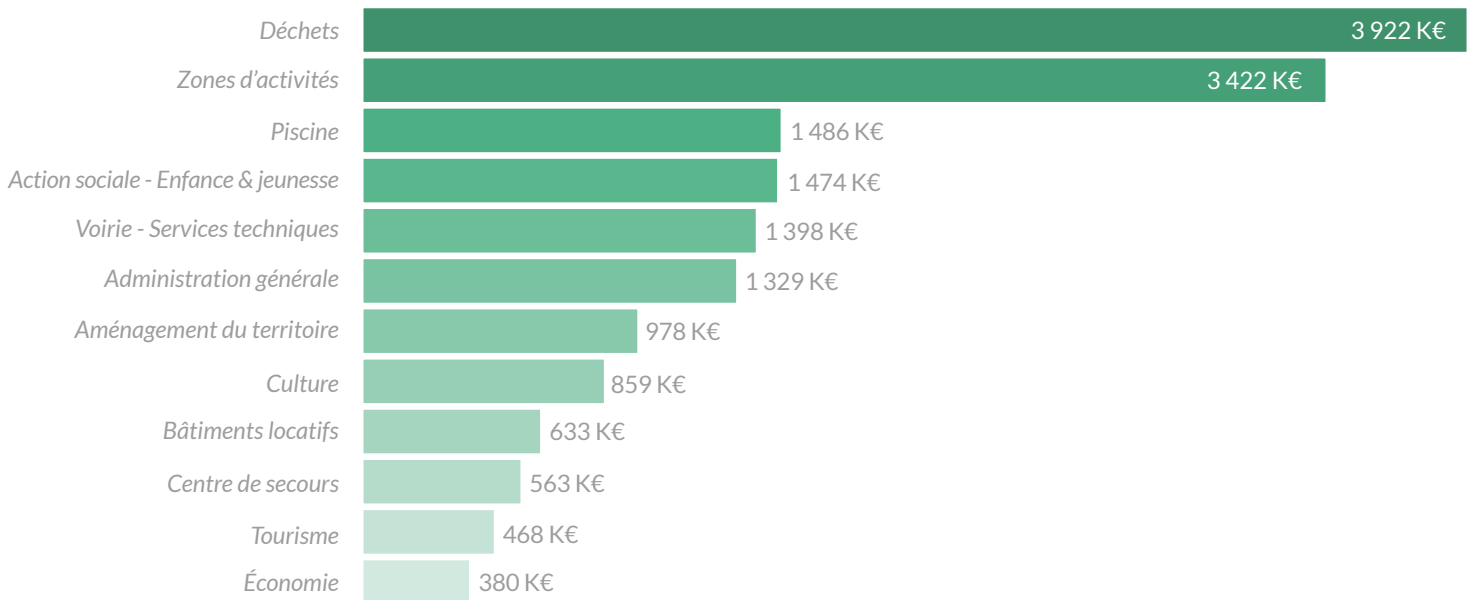
2 801 K€ de fonctionnement 50 K€ d'investissement

Dans ce budget, Questembert Communauté contribue à 1 474 K€ en fonctionnement et à 50 K€ en investissement

➔ D'où proviennent les recettes ?



Comment sont réparties les dépenses de fonctionnement ?



Les principaux investissements du budget 2024

Montants estimatifs hors subventions



1 957 K€
Zones d'activités



1 166 K€
Logement (aire d'accueil
des gens du voyage,
logements locatifs...)



675 K€ sur 4 000 K€*
Pôle social
* Plan Pluriannuel
d'Investissement (2024-2026)



549 K€
Fibre optique
(solde phase 2 et phase 3)



357 K€
Matériels de voirie et
espaces verts



215 K€
Piscine Beau Soleil
(installations techniques)



205 K€
Actions de mobilités
douces



135 K€
Soutien aux commerces
(pass commerce, fonds de
concours dernier commerce)



50 K€
Aides à la rénovation
énergétique (aides
financières aux particuliers)

Indicateur financier : dépenses d'équipements par habitant

420 € C'est l'estimation des dépenses d'équipements brutes (par an et par habitant) pour 2024, si l'ensemble des investissements prévus se réalise. Ce montant s'élevait à 91€ en 2023.

AUX ÉTOILES !
CIRQUE HIRSUTE
MANCHE 10 DÉCEMBRE • 17H
CIRQUE

TOMBER EN AMOUR
C'EST ENTREPÔT
JEUDI 25 JANVIER 20H30
THÉÂTRE

LE NEUVEAU THÉÂTRE

MAREYA
L'ESQUISSE
MERCREDI 14 FÉVRIER, 18H45 & 19H45
THÉÂTRE

FROM MOUS MOUS

LILI & O
MERCREDI 14 FÉVRIER, 18H45 & 19H45

CARNAGE

LES NOUVEAUX



Action sociale

Le CIAS, un projet collectif au service des habitants, à tous les âges de la vie

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) a été créé en janvier 2022.

Ce projet collectif, né d'une volonté commune des élus municipaux et communautaires, permet aujourd'hui de développer des actions sociales concertées et démultipliées sur l'ensemble du territoire de Questembert Communauté.

Le CIAS est un outil de gouvernance de la politique sociale communautaire. Cet établissement vise à offrir un appui social à tous les habitants du territoire, de manière égalitaire, peu importe leur âge et leur lieu de vie.

Animation de la vie sociale, accompagnement à la parentalité, accès aux droits, éducation, amélioration de

la santé des habitants par la prévention et la promotion des actions de santé, ce sont autant de missions assurées par le CIAS.

Le CIAS de Questembert Communauté travaille actuellement à l'élaboration d'un projet social de territoire. Ce projet collectif et participatif fera l'objet d'une large concertation avec les habitants avant sa mise en oeuvre, en fin d'année 2024.

En parallèle, les équipes travaillent activement sur le projet de pôle social. Un nouvel équipement qui permettra d'accéder, en un seul et même lieu, à plusieurs services du CIAS.

Politique sociale

Le CIAS, un outil de cohésion et de cohérence de l'action sociale sur le territoire



*Entretien avec Jean-Pierre Galudec,
Vice-président de Questembert Communauté
en charge du Centre Intercommunal d'Action Sociale*

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) est né il y a deux ans. Pouvez-vous nous rappeler la genèse de ce projet et les ambitions de l'intercommunalité vis-à-vis de cet établissement ?

Ce projet remonte à février 2020. À l'heure où la précédente mandature signait la Convention Territoriale Globale avec la Caisse d'Allocations Familiales, principal financeur de l'action sociale du territoire.

Cette signature nous a inscrit dans une démarche de construction de projet social pour le territoire communautaire. Nous étions invités à réfléchir à l'échelle de nos 13 communes. Ce qui était nouveau car nous avions deux façons d'aborder la politique sociale sur le territoire. Il y avait un projet associatif avec un centre social, agréé depuis 2007, à l'Est et

la prise de compétence enfance-jeunesse par Questembert Communauté, en 2012, à l'Ouest.

La convention signée en 2020 nous a donc obligés à repenser notre politique sociale à l'échelle de la communauté de communes avec une volonté : co-construire cette politique avec les habitants, les associations, les communes.

Au printemps 2021, nous avons commencé ce travail pour aboutir, à l'été 2021, à la décision de la création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS).

Ce portage de la politique sociale par un établissement public offrait un réel avantage : permettre à la société civile d'être pleinement actrice des décisions. Autre intérêt majeur : que l'ensemble des habitants puisse bénéficier du même service peu importe où il réside.

C'est tout ce qui fait l'intérêt et la force du CIAS !

Avec le CIAS vous avez défini une politique d'action sociale pour notre territoire. Sur quels axes avez-vous choisi d'avancer prioritairement ?

L'un des premiers enjeux a été la structuration de notre politique sociale pour répondre de manière plus adaptée et cohérente aux besoins de nos habitants. Nous ne pouvons plus déployer la même politique d'action sociale qu'il y a dix ans. Les besoins évoluent et la population aussi ; c'est ce qu'a révélé l'analyse des besoins sociaux que nous avons conduit en 2023.

Aujourd'hui, les deux centres sociaux (Eveil et La Maison Pop') sont en quelque sorte les fers de lance de notre politique sociale car ils s'adressent à tous les âges de la vie ; du tout-petit au plus âgé. Ils répondent, en grande partie, aux enjeux de lien social, de développement d'initiatives des habitants et des jeunes, et enfin d'accompagnement des personnes. Ils permettent à chacun de vivre et de s'épanouir sur notre territoire.

Nous avons également consacré un axe fort sur l'accès aux droits avec l'espace France services qui répond à un réel besoin de la population. Ce service a permis de remettre des interlocuteurs physiques face à la disparition des services de l'État à l'échelle locale. C'est une grande fierté et une grande réussite !

Nous avons aussi accentué notre projet sur les familles. En déployant notamment une politique de parentalité ambitieuse pour mieux accompagner les parents du territoire. Au travers des Parentillages, nous avons réussi à fédérer et organiser un vrai service face aux besoins repérés. Concernant la petite enfance, nous avons accéléré notre projet car les modes de garde évoluent et les besoins des familles aussi.

Sur le territoire, les statistiques démontrent que les enfants de moins de 6 ans sont nombreux. Il y a un réel besoin d'accueils que nous devons structurer, organiser. Nous travaillons d'ailleurs sur des actions relatives aux « 1000 premiers jours de l'enfant » pour progresser plus encore sur l'accompagnement à la parentalité et l'accueil des tout-petits.

L'analyse des besoins sociaux, préalable indispensable à la définition d'un projet social, a démontré une nécessité de maintenir la cohésion et les solidarités territoriales. Comment y travaillez-vous ?

L'analyse des besoins sociaux a démontré que le territoire était segmenté en trois. À l'Ouest, nous accueillons une population jeune avec des enfants en bas âge. Sur un axe central (du Nord au Sud), nous avons une population d'âge médian. Et à l'Est, une population plus âgée. Les besoins sont donc différents selon où nous nous trouvons sur le territoire et nous devons y répondre de façon adaptée. L'idée est d'apporter un service à tous nos habitants peu importe leur âge ou leur lieu de vie.

Les enjeux de cohésion et de solidarité territoriales se jouent donc à une échelle politique. Ils sont le reflet de nos choix et de nos actions. Nous avons la chance de nous trouver dans un EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) qui trouve toujours un consensus, un terrain d'entente. Nous, élus des 13 communes, avons la capacité de s'écouter, de prendre des décisions en faveur du territoire et de ses habitants. Nous

avançons collectivement sans dissonance, dans l'intérêt du public, et dans une réelle logique de service public.

Le projet social de territoire 2020-2024 témoignait déjà de cette richesse. À l'heure de la construction de notre nouveau projet social, nous oeuvrons toujours dans le même sens : de manière collective et pour le bien commun.

Vous avez commencé à travailler un nouveau projet social pour le CIAS pouvez-vous nous en dire plus ?

Nous travaillons ce nouveau projet social de façon collective et participative. Nous sommes dans une réelle co-construction avec les habitants, les élus des 13 communes, les représentants associatifs, et les représentants de la société civile.

Nous oeuvrons pour un projet social innovant, compréhensible de tous, et qui fasse vivre les valeurs du CIAS : l'humanisme, la solidarité, l'altérité, la coopération et la famille au centre de tout projet.

“ Un projet innovant, au plus près des habitants ,,

Nous travaillons sur ce projet social depuis plusieurs mois. Ces mois de travail ont été ponctués de grandes étapes, dont un forum en février. Ce dernier rassemblait des élus, des représentants associatifs, des professionnels, des habitants et des membres de la société civile autour de la création du projet social. De ce forum, plusieurs axes de travail sont ressortis : favoriser le lien social, favoriser l'accès au logement, combattre les fragilités en termes de santé et d'isolement, faire connaître les services, développer les mobilités et permettre la prise d'initiatives par les habitants.

Ce projet sera définitivement adopté d'ici la fin de l'année 2024 et sera décliné dans l'ensemble des structures du CIAS : espace France services, centres sociaux Éveil et La Maison Pop', Service Information Jeunesse, Les Parentillages, Relais Petite Enfance et Lieu d'Accueil Enfants Parents.

Ce sera un projet innovant qui ira au plus près des besoins des habitants et qui participera à la cohérence de l'action sociale et à la cohésion territoriale !

Pour conclure, vous avez annoncé la création d'un pôle social. Où en sommes-nous de ce projet ?

Les équipes travaillent déjà en coulisses sur ce projet pour que ce bâtiment réponde aux besoins de notre population tout en étant en phase avec les enjeux environnementaux.

Il sera édifié à Questembert face au collège et lycée publics. Il aura vocation à accueillir le centre social La Maison Pop', Les Parentillages et le Relais Petite Enfance. Ce sera un lieu de vie, intergénérationnel, ouvert à tous nos habitants.

Son ouverture est envisagée au premier semestre 2026 •

Politique jeunesse

La jeunesse encouragée et accompagnée par une équipe engagée pour l'épanouissement de tous

La politique jeunesse du CIAS de Questembert Communauté a pris une nouvelle dynamique. Bien plus qu'un service proposant des activités à la carte, les équipes jeunesse s'engagent au quotidien pour que les jeunes du territoire puissent s'épanouir et s'accomplir. Un grand principe guide l'action du CIAS : l'accompagnement de chaque jeune dans son parcours de vie.



L'accompagnement de projets est au coeur de la politique jeunesse. En témoignent, les initiatives portées et construites par les jeunes comme la Junior Association, qui a pu concrétiser son projet de bénévolat au Festival Esbaiola't en Espagne.

Depuis plusieurs années, les équipes du CIAS oeuvrent à accompagner chaque jeune dans son parcours de vie. Prévention, orientation, insertion, accompagnement de projets et bien évidemment épanouissement des jeunes sont au coeur des préoccupations.

En 2024, la politique jeunesse a pris un nouvel élan. En effet, dans le cadre du renouvellement de la labellisation «Information Jeunesse», de nouvelles actions à destination des jeunes et de leurs proches vont être initiées. Avec une priorité : lutter contre le décrochage scolaire.

«Nous avons une grosse problématique de décrochage scolaire sur le territoire», souligne Jean-Pierre Galudec, vice-président de Questembert Communauté en charge du CIAS. «Nous avons fait le choix de déployer plus de moyens pour prévenir et mieux accompagner les jeunes décrocheurs». Pour cela, le Service Information Jeunesse (SIJ) a été désigné figure de proue de cet accompagnement basé sur la prévention, l'orientation et l'insertion.

En parallèle, le SIJ travaille sur une labellisation «Eurodesk» pour accompagner les jeunes dans leur projet de mobilité internationale (études, emploi, volontariat, projets solidaires...).

L'accompagnement de projets au coeur de la politique jeunesse

«L'accompagnement de projets est au coeur de notre politique jeunesse. Les jeunes souhaitent aussi s'engager, proposer, créer des choses ensemble. Ils participent pleinement à la dynamique et à la vie de notre territoire !», soutient l'élu. «C'est pourquoi nous nous engageons à leurs côtés».

Depuis le début de l'année 2024, des ateliers jeunes sont d'ailleurs proposés pour les aider à construire leurs projets qu'ils soient individuels (emploi, mobilité internationale...) ou collectifs (construction de séjours, projet de Junior Association...).

C'est toute une équipe qui se mobilise pour permettre à chacun de se construire et de s'accomplir pleinement •



Les Parentillages, lieu ressource de soutien à la parentalité, accueille les parents et futurs parents souhaitant échanger, partager, mais aussi être épaulés sur toutes les petites et grandes questions liées à la parentalité.

Soutien à la parentalité

Les Parentillages, un lieu ressource pour les parents et futurs parents

Depuis près de deux ans, le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) dispose d'un lieu ressource pour le soutien à la parentalité : Les Parentillages. Ce lieu d'information et de prévention accueille les parents et futurs parents soucieux d'échanger et de partager avec d'autres parents ou des professionnels autour de leur parentalité.

C'est dans un lieu cosy et chaleureux que les parents du territoire, accompagnés, ou non, de leur(s) enfant(s), sont accueillis pour échanger, partager, mais aussi être aidés sur leur parentalité.

Les Parentillages est un service du CIAS de Questembert Communauté, développé il y a près de deux ans, en réponse aux besoins et demandes des familles du territoire. Un lieu ressource, encadré par une équipe pluridisciplinaire (animatrice parentalité, éducatrice de jeunes enfants, éducatrice spécialisée et psychothérapeute). Un lieu où évoquer les petites et grandes questions de la parentalité. Les Parentillages propose plusieurs types d'actions de soutien à la parentalité : accueil libre, accueil individuel sur rendez-vous, ateliers parents, ateliers enfants-parents, conférences et événements.

Après deux ans d'existence, les Parentillages est devenu une référence tant sur le territoire qu'au niveau départemental. Le service travaille sur plusieurs thématiques soles qui reflètent les préoccupations actuelles des parents : l'accompagnement des enfants pour mieux vivre leur scolarité (apprentissages,

relationnel, autonomie, etc.), les écrans, la gestion des émotions, la médiation par l'animal, la communication parents-enfants, la prévention de l'épuisement parental, et la vie sexuelle et affective des enfants.

Un groupe de papas constitué

Depuis peu, une initiative de parents a vu le jour : les Papas Papotent. «Il s'agit d'un groupe de papas qui a souhaité se former pour échanger, entre eux, sur leur parentalité», explique Jean-Pierre Galudec, vice-président de Questembert Communauté en charge du CIAS. «Le rôle du CIAS est bien évidemment de soutenir et de faciliter ce type de projet émanant des parents. Les groupes de parents sont une approche complémentaire de nos actions de soutien à la parentalité».

Soucieuses de toujours répondre aux attentes et d'être au plus proche des parents, les équipes préparent activement une semaine de la parentalité pendant les vacances d'automne 2024. Une autre façon d'accompagner les familles du territoire •



Morgane Rétho, vice-présidente de Questembert Communauté en charge de la santé et de l'accès aux droits.

Contrat Local de Santé

Une stratégie globale pour réduire les inégalités sociales et territoriales de santé

Le CIAS de Questembert Communauté, au travers du pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Ploërmel, s'est engagé avec l'Agence Régionale de Santé Bretagne dans la mise en oeuvre d'un Contrat Local de Santé jusqu'en 2027. Ce dispositif traduit l'engagement de la communauté de communes pour l'amélioration de la santé des habitants. Feuille de route stratégique pour la prévention et la promotion de la santé, le Contrat Local de Santé vise à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé tout en proposant des parcours de santé plus cohérents et adaptés.

Le 4 octobre 2023, Questembert Communauté s'engageait auprès de l'Agence Régionale de Santé Bretagne dans son premier Contrat Local de Santé (CLS). Un contrat qui unit et rassemble Questembert Communauté, Arc Sud Bretagne, De l'Oust à Brocéliande Communauté, Ploërmel Communauté, les communes de Camoël, Férel et Pénestin autour d'une préoccupation essentielle pour chacun de nos territoires ruraux : la santé.

Piloté par le pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays de Ploërmel avec la coordination du CIAS de Questembert Communauté, le Contrat Local de Santé Est Morbihan a pour ambition de contribuer à améliorer la santé des habitants, de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé, de proposer des parcours de santé cohérents et adaptés à l'échelon local et de créer une dynamique entre les acteurs du territoire.

En janvier 2023, le PETR du Pays de Ploërmel ainsi que les EPCI et communes, ont organisé une grande consultation des professionnels et des habitants sur les attentes et besoins en termes de santé.

La première préoccupation soulevée par les habitants : l'accès aux soins et la difficulté pour certains d'entre eux d'y avoir recours au même titre que les habitants des territoires urbains ou périurbains. Certaines spécialités (dentistes, dermatologues, ophtalmologues et cardiologues) ont notamment été pointées car plus difficilement accessibles pour les habitants du territoire.

Des élus engagés et vigilants pour préserver l'offre de soins du territoire

Concernant l'accès aux médecins généralistes, les indicateurs communiqués par le PETR du Pays de Ploërmel mettent en avant qu'il y a une moyenne de 9,2 praticiens pour 10 000 habitants (cf. page ci-contre «Offre de soins : les chiffres clés»). «Néanmoins, ces chiffres sont à prendre avec un certain recul», précise Morgane Rétho, vice-présidente de Questembert Communauté en charge de la santé. «En effet, nous savons qu'il va y avoir des départs en retraite dans les dix prochaines années. Nous savons également que les médecins, comme dans les autres professions, aspirent à un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle. Le temps où les

médecins travaillaient sur des plages horaires très étendues est révolu. C'est pourquoi, nous devons être vigilants sur le nombre de médecins et anticiper les départs en retraite. Cela passe par la formation, l'accueil de stagiaires». Ce sera tout l'enjeu de ce CLS qui vise notamment à soutenir la création de centres de santé et à mettre en oeuvre un dispositif territorial d'appui à l'attractivité pour les professionnels.

La santé mentale, une priorité

La consultation préalable à la constitution du Contrat Local de Santé a également mis en lumière que la santé mentale devait être priorisée tant du point de vue des professionnels de santé et du social que de celui des habitants. Une problématique sur laquelle les équipes travaillent déjà. «Nous devons déstigmatiser la santé mentale», soutient Morgane Rétho.

Des actions de prévention à la santé mentale ont d'ores et déjà été réalisées pour les professionnels du territoire. «Ces professionnels sont formés pour réagir face aux situations de détresse, au mal-être, mais également pour prévenir les risques suicidaires».

La prévention au coeur du CLS

Prévention et actions de promotion pour une meilleure santé sont donc au coeur du dispositif. Le CIAS de Questembert Communauté est déjà très en avance sur ce sujet. En témoignent le nombre d'acteurs présents sur le territoire ; qu'ils soient implantés localement ou par le biais de permanences proposées en lien avec les services du Centre Intercommunal d'Action Sociale (Nina et Simon.e.s, Espace Autonomie Santé, Douar Nevez, UDAF...).

Autre force du territoire : le regroupement de certains professionnels de santé au travers de collectifs (pôle santé, association de professionnels) qui oeuvrent pour assurer des parcours de santé cohérents et adaptés pour les habitants du territoire.

«Avec le Contrat Local de Santé, nous travaillons tous ensemble, élus et professionnels, pour développer un véritable projet en faveur de la santé de nos habitants», souligne la vice-présidente. Et d'appuyer : « Nous sommes convaincus que ce CLS contribuera à améliorer la santé et le parcours de soins de tous ! » •

Les cinq axes du Contrat Local de Santé Est Morbihan :

- **permettre à chaque citoyen d'être acteur de sa santé** : propositions d'ateliers sport santé, parentalité et prévention, promouvoir des dispositifs de repérage précoces des troubles liés à la santé mentale des enfants et adolescents...
- **promouvoir des cadres de vie favorables à la santé** : urbanisme favorable à la santé, mobilités douces, environnement et qualité de l'air intérieur, bien vivre ensemble par la mise en place de logements solidaires, prévenir la perte d'autonomie...
- **faciliter l'accès aux droits et aux soins** : coordonner les équipes mobiles et l'offre de permanences en matière d'écoute et de prévention, coordonner les sorties d'hospitalisation pour le retour à domicile, prendre en charge les fragilités chez les personnes âgées...
- **impulser de nouvelles dynamiques en santé** : soutenir la création de centres de santé, mettre en oeuvre un dispositif territorial d'appui à l'attractivité, valoriser les métiers du soin et de l'accompagnement, mettre en place des collectifs, expérimenter un Lab'Innovation en santé...
- **animer le Contrat Local de Santé** : mise en oeuvre d'un programme pluriannuel de sensibilisation et de formation santé...

Offre de soins : les chiffres clés de Questembert Communauté

Nombre de praticiens pour 10 000 habitants - Données PETR du Pays de Ploërmel (avril 2023)



9,2 médecins généralistes
contre 9,6 dans le Morbihan
et 8,4 en France



2,5 sages-femmes
contre 2,5 dans le Morbihan
et 2,3 en France



2,9 dentistes
contre 5,7 dans le Morbihan
et 5,4 en France



11,7 kinésithérapeutes
contre 13,3 dans le Morbihan
et 11,6 en France



18 infirmiers libéraux
contre 21,2 dans le Morbihan
et 15,4 en France



3,8 orthophonistes
contre 4 dans le Morbihan
et 3,2 en France

MOULIN NEUF AVENTURE

Aventure, détente et sensations fortes

C'est parti pour de nouvelles aventures ! Moulin Neuf Aventure ouvre ses portes jusqu'au 29 septembre 2024. Au coeur d'un environnement calme et verdoyant, profitez d'une multitude d'activités nautiques, nature et sensation. La base de loisirs est le lieu idéal pour se ressourcer et s'amuser en famille ou entre amis.

Moulin Neuf Aventure : Étang du Moulin Neuf (Rochefort-en-Terre) 02 97 42 55 28 - www.moulin-neuf-aventure.bzh

Horaires d'ouverture : mai et juin de 14h à 18h (week-ends), juillet et août de 14h à 19h (tous les jours), septembre de 14h à 18h (week-ends).

Tables de pique-nique, snack et restauration sur place - Tennis, aire de jeux



© Rudy Burbant

SALON DU LIVRE JEUNESSE - QUESTEMBERT

Un évènement incontournable pour encourager la lecture

Le salon du livre jeunesse, c'est l'évènement annuel du territoire qui rassemble toutes les communes, les médiathèques, les établissements scolaires, libraires et de nombreux autres partenaires autour du livre et de la littérature jeunesse.

Pensez au chèque-livre de Questembert Communauté !

Pour cette 22^e édition, 17 auteurs et illustrateurs iront à la rencontre des élèves dans chaque commune du territoire (écoles ou médiathèques). Le week-end tout public est l'occasion de prolonger en famille ces temps de rencontres scolaires, de participer aux nombreuses animations proposées et d'utiliser le chèque-livre de 10€ offert par Questembert Communauté aux élèves des écoles du territoire.

*Salon du livre jeunesse de Questembert : Samedi 25 et dimanche 26 mai, de 10h à 17h, sous les Halles (Questembert). Gratuit
Programmation détaillée sur : www.13alapage.qc.bzh*



© Isabelle Simler

**Sorties
En fa**

LES DIGITALES

«Dentelle métallique», Cédric Verdure
Du 5 juillet au 21 septembre 2024

Installé à Nantes, Cédric Verdure est un artiste pluridisciplinaire et autodidacte. À travers ses sculptures sur grillage, il éprouve le besoin vital de créer du rêve, d'immortaliser des souvenirs et de réveiller des sensations.

L'artiste recherche constamment dans son travail un équilibre entre la puissance et la tension ainsi que la structure et la légèreté. Soucieux de l'environnement, Cédric Verdure privilégie l'utilisation de matériaux recyclés dans ses oeuvres.

Sculpteur éphémère, l'artiste s'approprie l'espace public pour partager son exploration intime sur la matière. Dans le cadre de l'exposition aux Digitales, Cédric Verdure réinvente une portion du sentier de randonnée du Grand Val à Caden, offrant ainsi aux visiteurs une expérience artistique immersive au coeur de la nature.

Centre d'Arts Les Digitales : 02 97 67 14 59 ou lesdigitales@qc.bzh



© Cédric Verdure

© Maxence Gr

et loisirs mille



VISITE GUIDÉE INSOLITE

La vadrouille sensationnelle à Rochefort-en-Terre

Partez en vadrouille pour une expérience intense en découvrant, à travers vos 5 sens, les richesses de Rochefort-en-Terre. Éveiller ses sens, porter un autre regard, stimuler ses émotions, prendre conscience - autrement - de son environnement et de l'histoire culturelle, sans grand discours mais par une aventure participative où chacun est acteur. Une visite originale, innovante, 1h30 de reconnexion à soi-même et à ce qui nous entoure. N'oubliez pas de prendre vos nez !

Office de tourisme (Rochefort-en-Terre) : 3 place des Halles - 02 97 26 56 00
www.rochefortenterre-tourisme.bzh

Tous les mercredis (du 10 juillet au 21 août 2024) à 10h30 - Durée : 1h30
Tarifs : Adulte : 10€, Enfant (3 à 16 ans) : 5€, gratuit pour les moins de 3 ans.



L'ASPHODÈLE

Soirée de présentation de saison

Le centre culturel l'Asphodèle dévoilera sa programmation 2024-2025 lors d'une soirée de présentation de saison le vendredi 27 septembre 2024 à 20h30.

L'Asphodèle : 21 rue du Pont à Tan (Questembert)
02 97 26 29 80 - asphodele@qc.bzh
<https://asphodele.questembert-communaute.fr>
Entrée libre et gratuite, dans la limite des places disponibles

PISCINE BEAU SOLEIL

Le plein d'animations à la piscine

À l'approche de l'été et des beaux jours, la piscine Beau Soleil est la destination idéale. Après une courte fermeture pour l'entretien technique annuel de ses bassins du 1^{er} au 7 juillet, la saison estivale commencera le 8 juillet et, durant tout l'été, la piscine proposera des activités pour les petits et grands. Il y en aura pour tous les goûts !

Vous pourrez prendre un bain de vitalité avec les cours d'aquaforme (aquagym, aquabike et aquatraining). Ils vous assureront un renforcement musculaire et cardio-vasculaire. Une activité parfaite pour rester en forme pendant les vacances.

La piscine Beau Soleil proposera également son incontournable parcours gonflable. Un véritable parcours du combattant qui ravira aussi bien les petits que les plus grands ! Les participants devront faire preuve de concentration et d'agilité pour ne pas tomber.

Piscine Beau Soleil : 02 97 26 66 60 ou piscinebeausoleil@qc.bzh
<https://reservation.piscinequestembert.bzh>



Découvrez d'autres idées de sorties et loisirs
sur www.rochefortenterre-tourisme.bzh

MON BEAU JARDIN

Parce qu'il se cache des merveilles dans nos jardins, Questembert Communauté propose aux habitants du territoire l'opération «Mon Beau Jardin». À travers une programmation riche et variée, l'objectif est de découvrir la richesse de la flore et de la faune de nos jardins et plus largement les initiatives possibles en matière de gestion durable dans les jardins.

Atelier Jardin au naturel et compostage

Animé par Terhao

Mardi 14 mai, de 18h à 19h30, siège communautaire (Questembert)

Gratuit, sur inscription auprès du service déchets au 02 97 26 10 21 ou dechets@qc.bzh

Journée sportive et balade naturaliste

Animées par les associations «sport et nature», «Saute Ruisseaux» et le foyer des jeunes de Saint-Gravé

Partez à la découverte de la richesse de la biodiversité.

Samedi 25 mai, de 13h30 à 15h, Départ devant la salle Jean de la Bouillèrie, Saint-Gravé

Gratuit, inscription conseillée par mail à sportetnature56@outlook.fr

Visite naturaliste d'un jardin refuge de biodiversité

Avec l'association Plumes et Papillons

Dimanche 2 juin, de 15h à 16h30, le lieu sera communiqué lors de l'inscription

Gratuit - sur inscription par mail à dechets@qc.bzh ou au 02 97 26 10 21

A la découverte des abeilles

Animé par les Ruches de Noé

Présentation et observation du mode de vie des abeilles à travers une ruche vitrée, découverte du processus de fabrication du miel

Mercredi 19 juin, à partir de 17h, les Halles de Questembert

Gratuit

Retrouvez toute la programmation de «Mon Beau Jardin» sur www.questembert-communaute.fr

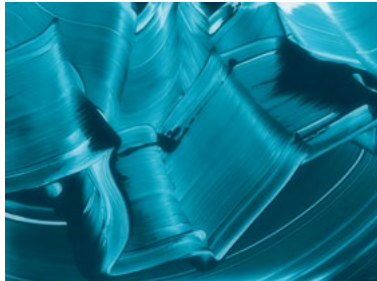
MAI

Jusqu'au dimanche 2 juin

Exposition «Vidrio»

Greky

Art urbain - Peinture



© Greky

Artiste autodidacte, Greky démarre la peinture via le graffiti. Dès ses débuts, il travaille la lettre dans un tracé vif et instinctif. Son style en perpétuelle transformation, et le besoin ressenti de s'affranchir de la lettre ainsi que des codes du graffiti, l'amènent aujourd'hui à un travail plus expérimental autour de l'abstraction.

Centre culturel Les Digitales (Caden)

Entrée libre et gratuite

Mercredi 15 mai

Mercredi thématique au musée : le bois

Musée des maquettes agricoles d'Albert Sevestre

Programme détaillé à venir sur

www.questembert-communaute.fr

De 14h30 à 18h, Les Digitales (Caden)

Entrée libre et gratuite

Jeudi 16 mai

Grâce à lui

C^{ie} Le Bastion de l'âme

Répétition ouverte au public

18h30, l'Asphodèle (Questembert)

Gratuit

Infos et résas : 02 97 26 29 80 ou

<https://asphodele.questembert-communaute.fr>

Mercredi 22 mai

Atelier le safari des tout-petits

La Maison Pop'

Pour les enfants de 0 à 5 ans accompagnés de leurs parents

De 9h45 à 11h, salle des associations (Larré)

Gratuit. Sur inscription au 07 64 47 14 08 ou sur famille@qc.bzh

Mercredi 22 mai

Au jardin en famille

La Maison Pop'

Enfants, tous âges, avec leurs parents

De 14 à 17h, La Maison Pop' (Questembert)

Gratuit. Inscription au 07 64 47 14 08 ou famille@qc.bzh

Samedi 25 mai

Les contes aquatiques



Partagez un moment ludique avec votre enfant de 6 mois à 4 ans.

De 10h à 12h, Piscine Beau Soleil (Questembert)

Plus d'infos au 02 97 26 66 60 ou piscinebeausoleil@qc.bzh

Samedi 25 et Dimanche 26 mai

22^e édition du Salon du livre Jeunesse

Organisé par la médiathèque de Questembert et soutenu par Questembert Communauté



© Isabelle Simier

Un évènement incontournable pour encourager la lecture des enfants et des jeunes.

De 10h à 17h, les halles de Questembert

Gratuit

Plus d'infos sur www.13alapage.qc.bzh

Lundi 27 mai

Conseil communautaire

La séance sera diffusée en direct via la chaîne Youtube de Questembert Communauté.

18h30, siège communautaire

(8 avenue de la Gare - Questembert)

JUIN

Dimanche 2 juin

Visite commentée de l'exposition «Vidrio»

En présence de l'artiste Greky

De 14h30 à 18h (en continu), Les Digitales (Caden)

Gratuit, réservation au 02 97 67 14 59 ou lesdigitales@qc.bzh

Mercredi 5 juin**Animation sur les économies d'eau***La Maison Pop'*

Pour toute la famille

3 séances : 10h, 10h30 ou 11h, Parking**du Carrefour Market (14 rue Jean****Grimaud - Questembert)**

Gratuit. Inscription au 07 64 47 14 08

ou famille@qc.bzh

Jeudi 6 juin**Relais de la Flamme Olympique**

Rochefort-en-Terre a l'honneur d'être l'un des Relais de la Flamme en Morbihan. La flamme partira du château à 12h35 pour rejoindre la place de la mairie à 12h55. Ce temps fort se fera en musique avec le Bagad d'Elven.

Pour cet événement, des animations sportives seront proposées toute la journée à la base de loisirs Moulin Neuf Aventure (relais de course à pied 2024 mètres, canoë) et deux expositions seront présentées : exposition des élèves sur le thème des JO au château et «Paris 2024» à la salle d'exposition.

Programme détaillé à venir sur :

www.rochefortenterre-tourisme.bzh

La mairie de Rochefort-en-Terre recherche des bénévoles. Vous souhaitez participer ? Contactez le 02 97 43 32 81

Samedi 8 juin**Balade et pique-nique sur l'île Tascon***La Maison Pop'*

Sorties familles/habitants sur l'île Tascon dans le Golfe du Morbihan. Enfants à partir de 3 ans avec leurs parents

De 10h à 17h, au départ de la Maison Pop' (Questembert)

Gratuit. Inscription au 07 64 47 14 08 ou famille@qc.bzh

Samedi 15 et dimanche 16 juin**3^e édition du Festival Imaginabulles***Association Imaginabulles*

Rencontres et dédicaces, tables rondes, jeu de piste et expositions

Rochefort-en-Terre

Accès libre et gratuit

JUILLET & AOÛT

Lundi 1^{er} juillet**Conseil communautaire**

La séance sera diffusée en direct via la chaîne Youtube de Questembert Communauté.

18h30, siège communautaire**(8 avenue de la Gare - Questembert)****Du 5 juillet au 21 septembre****«Dentelle métallique»***Cédric Verdure*

© Cédric Verdure

Sculptures à découvrir sur une partie du circuit de randonnée du Grand Val à Caden.

Centre culturel Les Digitales (Caden)

Entrée libre et gratuite

Mercredi 24 juillet**Mercredi thématique au musée : le bois***Musée des maquettes agricoles d'Albert Sevestre*

Programme détaillé à venir sur

www.questembert-communaute.fr**De 14h30 à 18h, Les Digitales (Caden)**

Entrée libre et gratuite

VISITES GUIDÉES



© Rudy Burbant

En juillet et en août, Rochefort-en-Terre Tourisme vous donne rendez-vous :

- **les lundis et vendredis**, à 11h pour une visite guidée de Rochefort-en-Terre,

- **les mardis et jeudis** à 21h pour une visite nocturne de Rochefort-en-Terre

- **tous les mercredis** à 10h30 pour une visite décalée : la vadrouille sensationnelle

- **les 5 et 19 juillet, les 2 et 16 août** à 19h30 pour une visite insolite mêlant humour, suspense et comédie : crime à Rochefort-en-Terre

Infos et tarifs :www.rochefortenterre-tourisme.bzh

SEPTEMBRE

Samedi 7 septembre**Les contes aquatiques**

Partagez un moment ludique avec votre enfant de 6 mois à 4 ans.

De 10h à 12h, Piscine Beau Soleil (Questembert)**Samedi 21 septembre****Journées Européennes du Patrimoine**

Après-midi des savoir-faire et des arts manuels en partenariat avec les associations et professionnels accueillis aux Digitales.

De 14h30 à 18h, Les Digitales (Caden)
Entrée libre et gratuite**Vendredi 27 septembre****Soirée de présentation de saison**

Présentation de la programmation culturelle 2024 - 2025

20h30, l'Asphodèle (Questembert)

Entrée libre et gratuite, dans la limite des places disponibles

OCTOBRE

Du 11 octobre au 7 décembre**Exposition «Bretagne stylisée»***Soisik Oger Le Goff*

Peinture sur huile



© Soisik Oger Le Goff

Centre culturel Les Digitales (Caden)

Entrée libre et gratuite

Dimanche 13 octobre**4^e Salon du livre de Berric***Médiathèque de Berric*

Salon du livre autour de la thématique «Terroir, Histoire et Patrimoine»

de 10h à 18h, salle le Verger, Berric

Entrée gratuite

Du 14 au 26 octobre**Festival La Petite Tournée**

Programme détaillé à venir sur

www.questembert-communaute.fr**Du 28 octobre au 9 novembre****Quinzaine de la parentalité**

Programme détaillé à venir sur

www.questembert-communaute.fr

AUTOPARTAGE

LA VOITURE SANS CONTRAINTE !



 **STATION D'AUTOPARTAGE**
QUESTEMBERT
8 avenue de la gare
(parking du siège communautaire)



456.BZH
Réservez-moi
à partir de
2,50€*